

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 MARS 2016

Le Conseil Municipal de NORT-SUR-ERDRE, dûment convoqué le 23 mars 2016, s'est réuni en séance ordinaire le mardi 29 mars deux mille seize, sous la Présidence de M. le Maire, salle du Conseil, à 20h00.

PRESENTS :

MMES : Françoise PROVOST, Lydie GUERON, Aïcha METLAINE, Delphine FOUCHARD, Chantal PAILLUSSON, Nathalie HERBRETEAU, Anne SAVARY, Reine YESSO EBEMBE, Nathalie ROUSSEAU, Stéphanie TRELOHAN, Marie-Noelle PATERNOSTER, Delphine GUERIN, Isabelle CALENDREAU.

MM. : Yves DAUVE, Guy DAVID, Sylvain LEFEUVRE, Cédric HOLLIER LAROUSSE, Didier LERAT, Laurent ODIN, MICHEL BROCHU, Thierry PEPIN, Emilien VARENNE, Pierrick GUEGAN, Bertrand HIBERT, Denys BOQUIEN.

ABSENTS :

M. Carlos MC ERLAIN a donné pouvoir à M. Guy DAVID

Mme Nathalie CASSARD a donné pouvoir à Mme Isabelle CALENDREAU

MME Charlotte COURTOIS a donné pouvoir à MME Nathalie HERBRETEAU

M. Bruno SARLET a donné pouvoir à MME Marie-Noelle PATERNOSTER.

Mme Anne SAVARY a été élue secrétaire de séance.

MME STEPHANIE TRELOHAN et MME Delphine GUERIN sont arrivées en cours de séance.

25 présents, 28 votants.

Assistaient au titre des services :

M. Jacques FAUCOU, Directeur Général des Services

Mme Isabelle GENESTE, Adjointe au Directeur Général des Services.

ORDRE DU JOUR :

1. Finances

- 1.1. Approbation des Comptes Administratifs 2015 (Budget Ville et budgets annexes)
- 1.2. Approbation des Comptes de Gestion 2015 (Budget Ville et budgets annexes)
- 1.3. Affectation des résultats de l'exercice 2015
- 1.4. Reversement de l'excédent 2015 Budget annexe Garenne Village
- 1.5. Vote des Taux d'imposition 2016
- 1.6. Vote des budgets Primitifs 2016 (Budget Ville et budgets annexes)
- 1.7. Fixation des indemnités d'élus suite à la Loi n°2015-366 du 31 mars 2015

2. Demande de subventions au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) 1^{ère} enveloppe :
 - 2.1 Salle des Loisirs
 - 2.2 Mobilités
3. Demande de subventions au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) enveloppe Bourgs-Centres :
 - 3.1. Mobilités
 - 3.2. Salle des loisirs
4. Demande de subvention au titre des amendes de police : aménagements de sécurité rue St Georges
5. Demande de subvention à l'ADEME pour la réalisation d'un audit énergétique sur la salle des Orionnais
6. Avenant contrat DSP camping
7. Délimitation d'un périmètre d'injonction termites
8. Procédure de défrichage pour extension station d'épuration
9. Conseil Intergénérationnel : désignation des représentants du Conseil Municipal
10. Informations sur les décisions du Maire prises par délégation
 - 10.1. Marchés à bon de commande Eiffage TP - n°2/Année 4 – Protection des stationnements route de Nozay
 - 10.2. Marchés à bons de commande Eiffage TP – n°3 / Année 4 – Création de deux plateaux ralentisseurs à la Solitude et rue des Frênes
 - 10.3. Médiathèque : Mission de coordination SPS
 - 10.4. Station d'épuration : Demande de dérogation – espèces protégées
 - 10.5. Consultation : Signalisation verticale
11. Comptes rendus de commissions
 - 11.1. Commission Petite Enfance du 21 mars 2016
 - 11.2. Commission AJICO du 23 mars 2016
 - 11.3. Commission Finances du 21 mars 2016
12. Questions diverses
 - 12.1 Repas du CCAS
 - 12.2 Coût du Nort Info
 - 12.3 Epidémie de gastro-entérite
 - 12.4 Fermeture de classe
 - 12.5 Référendum aéroport
 - 12.6 Dates de Conseil Municipal

Approbation du PV du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2016

M. Yves DAUVE soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2016.

Sans observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2016.

1. FINANCES

1.1 APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 (BUDGET VILLE ET BUDGETS ANNEXES)

1.2 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015 (BUDGET VILLE ET BUDGETS ANNEXES)

1.3 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

1.4 REVERSEMENT DE L'EXCEDENT 2015 BUDGET ANNEXE GARENNE VILLAGE

1.5 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

1.6 VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS (BUDGET VILLE ET BUDGETS ANNEXES)

1.7 FIXATION DES INDEMNITES DES ELUS SUITE A LA LOI N°2015-366 DU 31 MARS 2015

1.1 Approbation des comptes administratifs 2015 (budget ville et budgets annexes)

1.1.1 Compte administratif 2015 du budget ville

M. LEFEUVRE Sylvain, Adjoint aux Finances, expose au Conseil Municipal le Compte Administratif 2015 Budget Principal Nort sur Erdre, dressé par M. DAUVE Yves, Maire.

Le Compte Administratif 2015 présente les résultats suivants :

	RESULTAT CLOTURE 2014	AFFECTATION 2014	RESULTAT EXERCICE 2015	RESULTAT CLOTURE 2015
<i>Investissement</i>	- 706 197.92 €		286 284.00 €	- 419 913.92 €
<i>Fonctionnement</i>	2 077 701.06 €	1 765 361.92 €	1 220 059.14 €	1 532 398.28 €
	1 371 503.14 €	1 765 361.92 €	1 506 343.14 €	1 112 484.36 €

M. DAUVE s'étant retiré de l'Assemblée, M. DAVID Guy, Premier Adjoint, propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2015 Budget Principal Nort sur Erdre tel qu'il est présenté ci – dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2015 Budget Principal Nort sur Erdre tel qu'il a été dressé par M. DAUVE Yves, Maire.

1.1.2 Compte administratif 2015 du budget annexe assainissement

M. LEFEUVRE, Adjoint aux Finances, expose au Conseil Municipal le Compte Administratif 2015 Budget Annexe Assainissement, dressé par M. DAUVE Yves, Maire.

Le Compte Administratif 2015 présente les résultats suivants :

	RESULTAT CLOTURE 2014	AFFECTATION 2014	RESULTAT EXERCICE 2015	RESULTAT CLOTURE 2015
<i>Investissement</i>	416 515.18 €		-178 738.62 €	237 776.56 €
<i>Fonctionnement</i>	219 536.63 €	129 484.82 €	148 526.77 €	238 578.58 €
	636 051.81 €	129 484.82 €	-30 211.85 €	476 355.14 €

M. DAUVE s'étant retiré de l'Assemblée, M. DAVID Guy, Premier Adjoint, propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2015 Budget Assainissement tel qu'il est présenté ci – dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2015 Budget Annexe Assainissement tel qu'il a été dressé par M. DAUVE Yves, Maire.

1.1.3 Compte administratif 2015 du budget animations, festivités, culture

M. LEFEUVRE, Adjoint aux Finances, expose au Conseil Municipal le Compte Administratif 2015 Budget Annexe Animations Festivités Culture, dressé M. DAUVE Yves, Maire.

Le Compte Administratif 2015 présente les résultats suivants :

	RESULTAT CLOTURE 2014	AFFECTATION 2014	RESULTAT EXERCICE 2015	RESULTAT CLOTURE 2015
<i>Investissement</i>	381.29 €		2 309.22 €	2 690.51 €
<i>Fonctionnement</i>	88.33 €	0.00 €	0.00 €	88.33 €
	469.62 €	0.00 €	2 309.22 €	2 778.84 €

M. DAUVE, s'étant retiré de l'Assemblée, M. DAVID Guy, Premier Adjoint, propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2015 Budget Animations Festivités Culture tel qu'il est présenté ci – dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2015 Budget Animations Festivités Culture tel qu'il a été dressé par M. DAUVE Yves, Maire.

1.1.4 Compte administratif 2015 du budget la Garenne Village

M. LEFEUVRE Sylvain, Adjoint aux Finances, expose au Conseil Municipal le Compte Administratif 2015 Budget Annexe Garenne Village, dressé par M. DAUVE Yves, Maire.

Le Compte Administratif 2015 présente les résultats suivants :

	RESULTAT CLOTURE 2014	AFFECTATION 2014	RESULTAT EXERCICE 2015	RESULTAT CLOTURE 2015
<i>Investissement</i>	- 132 773.48 €		24 896.85 €	- 107 876.63 €
<i>Fonctionnement</i>	133 265.79 €	132 773.48 €	117 486.51 €	117 978.82 €
	492.31 €	132 773.48 €	142 383.36€	10 102.19 €

M. DAUVE s'étant retiré de l'Assemblée, M. DAVID Guy, Premier Adjoint, propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2015 Budget Garenne Village tel qu'il est présenté ci – dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2015 Budget Annexe Garenne Village tel qu'il a été dressé par M. DAUVE Yves, Maire.

1.1.5 Compte administratif 2015 du budget Port Fluvial

M. LEFEUVRE Sylvain, Adjoint aux Finances, expose au Conseil Municipal le Compte Administratif 2015 Budget Annexe Port Fluvial, dressé par M. DAUVE Yves, Maire.

Le Compte Administratif 2015 présente les résultats suivants :

	RESULTAT CLOTURE 2014	AFFECTATION 2014	RESULTAT EXERCICE 2015	RESULTAT CLOTURE 2015
<i>Investissement</i>	14 700.59 €		1 139.59 €	15 840.18 €
<i>Fonctionnement</i>	21 502.36 €	0.00 €	14 604.30 €	36 106.66 €
	36 202.95 €	0.00 €	15 743.89 €	51 946.84 €

M. DAUVE s'étant retiré de l'Assemblée, M. DAVID Guy, Premier Adjoint, propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2015, Budget Annexe Port Fluvial tel qu'il est présenté ci – dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2015 Budget Annexe Port Fluvial tel qu'il a été dressé par M. DAUVE Yves, Maire.

M. Yves DAUVE reprend la Présidence de l'Assemblée

1.2 Approbation des comptes de gestion 2015

En application des règles de séparation de la comptabilité publique entre l'ordonnateur et le comptable, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les comptes de gestion 2015 - budget ville et budgets annexes assainissement, Port Fluvial, Garenne Village et Animations – Festivités – Culture, comptes de gestion dressés par M. NEVEU JEAN-PIERRE, Receveur Municipal, comptable de la Commune de Nort sur Erdre.

Ces documents comptables sont en tous points identiques aux Comptes Administratifs présentés par M. Yves DAUVE, Maire, ordonnateur des dépenses et recettes de la Commune.

M. Yves DAUVE soumet au vote ces différents comptes de gestion.

Le Conseil Municipal, approuve les différents comptes de gestion 2015 dressés par NEVEU Jean-Pierre, Receveur Municipal, comme suit :

Budget Ville : approuvé à l'unanimité
Budget Annexe Assainissement : approuvé à l'unanimité
Budget Annexe Animations – Festivités – Culture : approuvé à l'unanimité
Budget Annexe La Garenne Village : approuvé à l'unanimité
Budget Annexe Port Fluvial : approuvé à l'unanimité

1.3 Affectation des résultats de l'exercice 2015

1.3.1 Affectation des résultats 2015 budget Ville

Suite à l'approbation du Compte Administratif 2015, M. DAUVE, Maire, demande au Conseil Municipal d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 tel qu'il suit :

Proposition d'affectation du résultat de Fonctionnement

Rappel des résultats de clôture de l'exercice 2015 :	
Section de fonctionnement : excédent de	1 532 398.28 Euros
Section d'investissement : déficit de	419 913.92 Euros
Balance sur restes à réaliser 2015 :	
Dépenses d'investissement	1 273 187.00 Euros
Recettes d'investissement	380 212.00 Euros
Solde Restes à réaliser 2015	- 892 975.00 Euros
Déficit réel d'investissement :	
Déficit de clôture	419 913.92 Euros
Déficit sur restes à réaliser	892 975.00 Euros
Total	1 312 888.92 Euros

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015 :

- Apurement du déficit d'investissement (cpte 1068)	1 312 888.92 Euros
- Excédent de fonctionnement reporté (cpte 002)	219 509.36 Euros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 telle qu'elle est présentée ci-dessus.

1.3.2 Affectation des résultats 2015 budget annexe Assainissement

Suite à l'approbation du Compte Administratif 2015, M. DAUVE, Maire, demande au Conseil Municipal d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 tel qu'il suit :

Rappel des résultats de clôture de l'exercice 2015 :		
Section de fonctionnement : excédent de		238 578.58 Euros
Section d'investissement : excédent de		237 776.56 Euros
Balance sur restes à réaliser 2015 :		
Dépenses d'investissement		818 000.00 Euros
Recettes d'investissement		230 000.00 Euros
Solde Restes à réaliser 2015	Déficit de	588 000.00 Euros
Déficit réel d'investissement :		
Excédent de clôture		237 776.56 Euros
Déficit sur restes à réaliser		588 000.00 Euros
Total		350 223.44 Euros

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015 :

- Apurement du déficit section investissement (cpte 1068)	238 578.58 €
- Résultat d'investissement reporté (cpte 001)	237 776.56 €
- Excédent de fonctionnement reporté (cpte 002)	0.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation de résultat 2015 Budget Annexe Assainissement telle qu'elle est présentée ci-dessus.

1.3.3 Affectation des résultats 2015 budget annexe Animations, Festivités, Culture

Suite à l'approbation du Compte Administratif 2015, M. DAUVE, Maire, demande au Conseil Municipal d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 tel qu'il suit :

Rappel des résultats de clôture de l'exercice 2015 :		
Section de fonctionnement : excédent de		88.33 Euros
Section d'investissement : excédent de		2 690.51 Euros
Balance sur restes à réaliser 2015 :		
Dépenses d'investissement		3 000.00 Euros
Recettes d'investissement		0.00 Euros
Solde Restes à réaliser 2015	Déficit de	3 000.00 Euros
Déficit réel d'investissement :		
Excédent de clôture		2 690.51 Euros
Déficit sur restes à réaliser		3 000.00 Euros
Déficit réel d'investissement		309.49 Euros

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015 :

- Apurement du déficit section investissement (cpte 1068)	88.33 €
---	---------

- Résultat d'investissement reporté (cpte 001)	2 690.51 €
- Excédent de fonctionnement reporté (cpte 002)	0.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation de résultat 2015 Budget Annexe Animations Festivités Culture telle qu'elle est présentée ci-dessus.

1.3.4 Affectation des résultats 2015 budget annexe Garenne Village

Suite à l'approbation du Compte Administratif 2015, M. DAUVE, Maire, demande au Conseil Municipal d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 tel qu'il suit :

Rappel des résultats de clôture de l'exercice 2015 :	
Section de fonctionnement : excédent de	117 978.82 Euros
Section d'investissement : déficit de	107 876.63 Euros
Balance sur restes à réaliser 2015 :	
Dépenses d'investissement	0.00 €
Recettes d'investissement	0.00 €
Déficit réel d'investissement :	
Déficit de clôture	107 876.63 Euros
Déficit sur restes à réaliser	0.00 Euros
Total	107 876.63 Euros

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015 :	
- apurement du déficit d'investissement (cpte 1068)	107 876.63 €
- déficit d'investissement reporté (cpte 001)	107 876.63 €
- excédent de fonctionnement reporté (cpte 002)	10 102.19 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation de résultat 2015 Budget Annexe Garenne Village telle qu'elle est présentée ci-dessus.

1.3.5 Affectation des résultats 2015 budget annexe Port Fluvial

Suite à l'approbation du Compte Administratif 2015, M. DAUVE, Maire, demande au Conseil Municipal d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 tel qu'il suit :

Rappel des résultats de clôture de l'exercice 2015 :	
Section de fonctionnement : excédent de	36 106.66 Euros
Section d'investissement : excédent de	15 840.18 Euros
Balance sur restes à réaliser 2015 :	
Dépenses d'investissement	28 000.00 €
Recettes d'investissement	0.00 €
Déficit réel d'investissement :	
Excédent de clôture	15 840.18 Euros
Déficit sur restes à réaliser	28 000.00 Euros
Total Déficit	12 159.82 Euros

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015 :	
- Apurement du déficit d'investissement (cpte 1068)	12 159.82 €
- Excédent d'investissement reporté (cpte 001)	15 840.18 €
- Excédent de fonctionnement reporté (cpte 002)	23 946.84 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation de résultat 2015 Budget Annexe Port Fluvial telle qu'elle est présentée ci-dessus.

1.4 Reversement de l'excédent 2015 budget annexe Garenne Village

M. Sylvain LEFEUVRE informe qu'en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'Instruction Budgétaire et Comptable M14, le Conseil Municipal a la possibilité, par délibération prise après l'affectation des résultats de l'exercice d'autoriser le reversement de l'excédent constaté pour un Budget annexe d'un service public à caractère administratif vers le budget principal de la Ville.

M. Yves DAUVE indique que malgré les incertitudes, les résultats sont plutôt proches des prévisions budgétaires.

Considérant que le Budget Principal a versé, pour la période 1999 à 2014, une subvention annuelle permettant l'équilibre du Budget Annexe « Garenne Village », considérant que ce budget annexe, suite aux remboursements des emprunts relatifs à ce programme de construction, dégage des excédents de fonctionnement supérieurs à l'autofinancement des travaux prévus sur les logements, le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- approuve le reversement de l'excédent du budget annexe « Garenne Village » constaté après affectation des résultats au Budget Principal de la Ville, soit une somme de 10 102.19 €.
- décide l'inscription des crédits correspondants à cette opération sur les deux budgets concernés, à savoir à l'article 6522 « Reversement de l'excédent des budgets annexes au budget principal » pour le Budget Annexe Garenne Village et à l'article 7551 « Excédents des budgets annexes » au Budget Principal de la Ville.

1.5 Vote des taux d'imposition 2016

M. Sylvain LEFEUVRE informe qu'il est proposé de ne pas augmenter les taux. La Commune est dynamique avec un apport de population régulier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe comme suit les taux d'imposition 2016 :

Nature de la taxe	Bases notifiées B.P. 2016	Taux imposition proposés pour 2016	Produit fiscal attendu 2016
Taxe d'habitation	7 949 000 €	23.29 %	1 851 322 €
Taxe Foncier Bâti	6 090 000 €	21.37 %	1 301 433 €
Taxe Foncier Non Bâti	274 500 €	63.08 %	173 155 €
TOTAL	14 313 500 €		3 325 910 €

Proposition d'évolution des taux d'imposition locale pour 2016 :

Taxe d'habitation :	+ 0.00 %
Taxe foncier bâti :	+ 0.00 %
Taxe foncier non bâti :	+ 0.00 %

1.6 Vote des budgets primitifs (budget ville et budgets annexes)

M. Sylvain LEFEUVRE informe que la Commune est dans l'incertitude sur les dotations de l'Etat. Il est proposé de voter le budget en deux temps : le vote du budget primitif maintenant et une décision modificative avant l'été.

1.6.1 Vote du budget annexe Assainissement

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le budget annexe assainissement tel qu'il suit :

Commune de NORT SUR ERDRE - Budget Assainissement - BP - 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 900,00		2 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	20 000,00		20 000,00
014	Atténuations de produits	-		-
60	<i>Achats et variations de stocks</i>		-	-
65	Autres charges de gestion courante	6 943,00		6 943,00
66	Charges financières	33 000,00	-	33 000,00
67	Charges exceptionnelles	-	-	-
68	Dot. aux amortissements et provisions	-	516 076,00	516 076,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	-		-
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		-	-
022	Dépenses imprévues	-		-
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		189 000,00	189 000,00
	Dépenses d'exploitation - Total	62 843,00	705 076,00	767 919,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	-
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	767 919,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	200 419,00	200 419,00
14	<i>Prov. Règlementées, amort. dérogatoires</i>		-	-
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688)	33 100,00	-	33 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	-		-
	Total des opérations d'équipement	-		-
20	Immobilisations incorporelles	35 000,00	-	35 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	-	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23	Immobilisation en cours	1 882 913,00	-	1 882 913,00
26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	115 000,00	143 000,00	258 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		-	-
29	<i>Prov. pour dépréciat° Immobilisations</i>		-	-
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		-	-
45...	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		-	-
3...	Stocks	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-		-

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	2 071 013,00	343 419,00	2 414 432,00
			+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			-
			=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 414 432,00

Commune de NORT SUR ERDRE - Budget Assainissement - BP - 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	-		-
60	Achats et variations de stocks		-	-
70	Produits services, domaine et ventes div.	567 500,00		567 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		-	-
72	Travaux en régie		-	-
73	Impôts et taxes	-		-
74	Dotations et participations	-		-
75	Autres produits de gestion courante	-		-
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	200 419,00	200 419,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	-	-	-
79	Transferts de charges		-	-
	Recettes d'exploitation - Total	567 500,00	200 419,00	767 919,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	-
---	---

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	767 919,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		-	-
15	Provisions pour risques et charges		-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688)	700 000,00	-	700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23	Immobilisation en cours	132 000,00	143 000,00	275 000,00
26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	258 000,00	-	258 000,00
28	Amortissements des immobilisations		516 076,00	516 076,00
29	Prov. pour dépréciat° Immobilisations		-	-
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		-	-
45...	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		-	-
3...	Stocks	-	-	-
021	Virement de la sect° de fonctionnement		189 000,00	189 000,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	1 090 000,00	848 076,00	1 938 076,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	237 777,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	238 579,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 414 432,00

1.6.2 Vote du budget annexe Animations Festivités Culture

M. Sylvain LEFEUVRE informe qu'une subvention du programme européen Leader est à l'instruction pour les gradins de Cap Nort.

Mme Marie-Noëlle PATERNOSTER demande à connaître le montant de cette subvention.

M. Sylvain LEFEUVRE répond qu'elle pourrait s'élever entre 10 000 et 15 000 €.

M. Yves DAUVE ajoute qu'une nouvelle animation touristique aura lieu cet été : les Jeudis du Port.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le budget annexe Animations Festivités Culture tel qu'il suit :

Commune de NORT SUR ERDRE - Budget Animation - Festivités - Culture - BP - 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	223 526,00		223 526,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	171 700,00		171 700,00
014	Atténuations de produits	-		-
60	<i>Achats et variations de stocks</i>		-	-
65	Autres charges de gestion courante	7 800,00		7 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	-		-
66	Charges financières	-	-	-
67	Charges exceptionnelles	-	-	-
68	Dot. aux amortissements et provisions	-	7 857,00	7 857,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		-	-
022	Dépenses imprévues	-		-
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		54 863,00	54 863,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	403 026,00	62 720,00	465 746,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	465 746,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688)	-	-	-
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	-		-
	Total des opérations d'équipement	-		-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	90 500,00	-	90 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-

23	Immobilisation en cours	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>	-	-	-
29	<i>Prov. pour dépréciat° Immobilisations</i>	-	-	-
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>	-	-	-
45...	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>	-	-	-
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>	-	-	-
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>	-	-	-
3...	Stocks	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL		90 500,00	-	90 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	-
--	----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	90 500,00
---	------------------

Commune de NORT SUR ERDRE - Budget Animations - Festivités - Culture - BP - 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	-	-	-
60	<i>Achats et variations de stocks</i>	-	-	-
70	Produits services, domaine et ventes div.	29 300,00	-	29 300,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>	-	-	-
72	<i>Travaux en régie</i>	-	-	-
73	Impôts et taxes	-	-	-
74	Dotations et participations	391 746,00	-	391 746,00
75	Autres produits de gestion courante	29 500,00	-	29 500,00
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	15 200,00	-	15 200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	-	-	-
79	<i>Transferts de charges</i>	-	-	-
Recettes de fonctionnement - Total		465 746,00	-	465 746,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	-
---	----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	465 746,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-	-	-
13	Subventions d'investissement	25 000,00	-	25 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>	-	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688)	-	-	-
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	-	-	-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-

22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23	Immobilisation en cours	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-
28	Amortissements des immobilisations		7 857,00	7 857,00
29	Prov. pour dépréciat° Immobilisations		-	-
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		-	-
45...	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		-	-
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		-	-
59	Prov. dépréc. comptes financiers		-	-
3...	Stocks	-	-	-
021	Virement de la sect° de fonctionnement		54 863,00	54 863,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-		-
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL		25 000,00	62 720,00	87 720,00

		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		2 691,00
		+
AFFECTATION AU COMPTE 1068		89,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		90 500,00

1.6.3 Vote du budget annexe La Garenne Village

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le budget annexe La Garenne Village tel qu'il suit :

Commune de NORT SUR ERDRE - Budget Garenne Village - BP - 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	57 500,00		57 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-		-
014	Atténuations de produits	-		-
60	Achats et variations de stocks		-	-
65	Autres charges de gestion courante	-		-
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	-		-
66	Charges financières	10 103,00	-	10 103,00
67	Charges exceptionnelles	-	-	-
68	Dot. aux amortissements et provisions	7 000,00	-	7 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		-	-
022	Dépenses imprévues	-		-
023	Virement à la section d'investissement		67 000,00	67 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		74 603,00	67 000,00	141 603,00

		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		-
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		141 603,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688)	19 500,00	-	19 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	-		-
	Total des opérations d'équipement	-		-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	1 652 204,00	-	1 652 204,00
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23	Immobilisation en cours	50 000,00	-	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		-	-
29	<i>Prov. pour dépréciat° Immobilisations</i>		-	-
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		-	-
45...	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		-	-
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		-	-
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		-	-
3...	Stocks	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-		-
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL		1 721 704,00	-	1 721 704,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	107 877,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 829 581,00
---	---------------------

Commune de NORT SUR ERDRE - Budget Garenne Village - BP - 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
3	Atténuations de charges	-		-
	<i>Achats et variations de stocks</i>		-	-
	Produits services, domaine et ventes div.	-		-
	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		-	-
	<i>Travaux en régie</i>		-	-
	Impôts et taxes	-		-
	Dotations et participations	-		-
	Autres produits de gestion courante	131 500,00	-	131 500,00
	Produits financiers	-	-	-
	Produits exceptionnels	-	-	-
	Reprise sur amortissements et provisions	-	-	-
	<i>Transferts de charges</i>		-	-
Recettes de fonctionnement - Total		131 500,00	-	131 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	10 103,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	141 603,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688)	2 500,00	-	2 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	-	-	-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	1 652 204,00	-	1 652 204,00
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23	Immobilisation en cours	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		-	-
29	<i>Prov. pour dépréciat° Immobilisations</i>		-	-
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		-	-
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		-	-
49	<i>dépréc. comptes de tiers</i>		-	-
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		-	-
3...	Stocks	-	-	-
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		67 000,00	67 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-		-
	RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	1 654 704,00	67 000,00	1 721 704,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	-
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	107 877,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 829 581,00

1.6.4 Vote du budget annexe Port Fluvial

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le budget annexe Port Fluvial tel qu'il suit :

Commune de NORT SUR ERDRE - Budget Port Fluvial - BP - 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	22 202,00		22 202,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 000,00		24 000,00
014	Atténuations de produits	-		-
60	<i>Achats et variations de stocks</i>		-	-
65	Autres charges de gestion courante	50,00		50,00
66	Charges financières	1 700,00	-	1 700,00
67	Charges exceptionnelles	-	-	-
68	Dot. aux amortissements et provisions	-	24 500,00	24 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	-		-
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		-	-

022	Dépenses imprévues	-		-
023	Virement à la section d'investissement		12 000,00	12 000,00
Dépenses d'exploitation - Total		47 952,00	36 500,00	84 452,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	-
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	84 452,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	9 506,00	9 506,00
14	Prov. Règlementées, amort. dérogatoires		-	-
15	Provisions pour risques et charges		-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688)	4 200,00	-	4 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	-		-
	Total des opérations d'équipement	-		-
20	Immobilisations incorporelles	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	-	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23	Immobilisation en cours	40 793,00	-	40 793,00
26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-
28	Amortissements des immobilisations		-	-
29	Prov. pour dépréciat° Immobilisations		-	-
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		-	-
45...	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		-	-
3...	Stocks	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-		-
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL		54 993,00	9 506,00	64 499,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	-
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	64 499,00
---	------------------

Commune de NORT SUR ERDRE - Budget Port Fluvial - BP - 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	-		-
60	Achats et variations de stocks		-	-
70	Produits services, domaine et ventes div.	51 000,00		51 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		-	-
72	Travaux en régie		-	-
73	Impôts et taxes	-		-
74	Dotations et participations	-		-
75	Autres produits de gestion courante	-		-
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	9 506,00	9 506,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	-	-	-

79	Transferts de charges		-	-
Recettes d'exploitation - Total		51 000,00	9 506,00	60 506,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	23 946,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	84 452,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-
14	Prov. Règlementées, amort. dérogatoires		-	-
15	Provisions pour risques et charges		-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688)	-	-	-
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	-	-	-
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23	Immobilisation en cours	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-
28	Amortissements des immobilisations		24 500,00	24 500,00
29	Prov. pour dépréciat° Immobilisations		-	-
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		-	-
45...	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		-	-
3...	Stocks	-	-	-
021	Virement de la sect° de fonctionnement		12 000,00	12 000,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL		-	36 500,00	36 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	15 840,00
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	12 159,00
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	64 499,00
---	------------------

1.6.5 Vote du budget principal ville

M. Sylvain LEFEUVRE souligne l'effort important sur la masse salariale et les charges générales, en veillant que ce ne soit pas au détriment des services offerts au public.

M. Yves DAUVE ajoute que par mesure de prudence, le budget est établi en fonction des données connues à ce jour sans les subventions ; les dotations n'ont pas été notifiées.

M. le Maire demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

Le Conseil Municipal par 22 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Mme Isabelle Calendreau, Mme Marie Noëlle Paternoster, Mme Delphine Guérin, Mme Nathalie Cassard, M. Denys Boquien et M. Bruno Sarlet), approuve le budget Ville tel qu'il suit :

Commune de NORT SUR ERDRE - Budget Ville - BP - 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 118 342,00		2 118 342,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 203 423,00		4 203 423,00
014	Atténuations de produits	-		-
60	<i>Achats et variations de stocks</i>		-	-
65	Autres charges de gestion courante	821 475,00		821 475,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	-		-
66	Charges financières	222 000,00	-	222 000,00
67	Charges exceptionnelles	464 711,00	-	464 711,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	-	413 642,00	413 642,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		-	-
022	Dépenses imprévues	-		-
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		225 794,00	225 794,00
Dépenses de fonctionnement - Total		7 829 951,00	639 436,00	8 469 387,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 469 387,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-
13	Subventions d'investissement	200 100,00	-	200 100,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688)	1 707 190,00	-	1 707 190,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	-		-
	Total des opérations d'équipement	-		-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	136 900,00	-	136 900,00
204	Subventions d'équipement versées	218 001,00	-	218 001,00
21	Immobilisations corporelles	1 170 952,00	-	1 170 952,00
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23	Immobilisation en cours	1 319 286,00	300 000,00	1 619 286,00
26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	-	2 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		-	-
29	<i>Prov. pour dépréciat° Immobilisations</i>		-	-
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		-	-
45...	Total des opérations pour compte de tiers	-	-	-
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		-	-
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		-	-
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		-	-
3...	Stocks	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-		-
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL		4 754 429,00	300 000,00	5 054 429,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	419 914,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 474 343,00
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	175 000,00		175 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>		-	-
70	Produits services, domaine et ventes div.	713 000,00		713 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		-	-
72	<i>Travaux en régie</i>		300 000,00	300 000,00
73	Impôts et taxes	4 562 230,00		4 562 230,00
74	Dotations et participations	2 175 754,00		2 175 754,00
75	Autres produits de gestion courante	288 103,00	-	288 103,00
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	35 790,00	-	35 790,00
78	Reprise sur amortissements et provisions		-	-
79	<i>Transferts de charges</i>		-	-
Recettes de fonctionnement - Total		7 949 877,00	300 000,00	8 249 877,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	219 510,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 469 387,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	429 000,00	-	429 000,00
13	Subventions d'investissement	470 552,00	-	470 552,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		-	-
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688)	1 596 706,00	-	1 596 706,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	-		-
	Total des opérations d'équipement	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	23 524,00	-	23 524,00
21	Immobilisations corporelles	687 952,00	-	687 952,00
22	Immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23	Immobilisation en cours	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	426,00	-	426,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		390 118,00	390 118,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° Immobilisations</i>		-	-
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		-	-
45...	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		-	-
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		-	-
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		-	-
3...	Stocks		-	-
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		225 794,00	225 794,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	337 382,00		337 382,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL		3 545 542,00	615 912,00	4 161 454,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	-
--	---

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 312 889,00
-----------------------------------	---------------------

Mme Delphine GUERIN indique que les choix vont dans le bon sens pour les économies générées en fonctionnement, mais le groupe minoritaire souhaiterait une orientation plus forte pour le développement de l'économie locale, la restructuration du centre-ville et plus de valeur pour le développement durable.

M. Yves DAUVE répond qu'un espace de coworking va être créé au château du Port Mulon. C'est une première expérimentale suivie de très près par la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres. Habituellement le coworking s'installe dans les zones d'activités, demain il pourrait être en centre-ville, grâce à la libération du local du 23 rue de la Paix.

M. Guy DAVID ajoute que le projet de la maison du Port permettra aux commerces de dynamiser le centre-ville et le port.

Arrivée de Mme Stéphanie Trélohan

1.7 Fixation des indemnités des élus suite à la loi n°2015-366 du 31 mars 2015

Il est rappelé qu'en application de l'article 3 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, à compter du 1^{er} janvier 2016, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les indemnités de fonction du maire sont fixées à titre automatique au taux plafond, sans délibération du conseil municipal.

Toutefois, à la demande du maire et par délibération du Conseil Municipal, celui-ci peut demander à fixer son indemnité à un taux inférieur.

Les dispositions légales (décret n° 2010-761) précisent que dans les Communes dont la population est comprise entre 3 500 et 9 999 habitants, le taux maximal de l'indemnité du Maire ne peut dépasser 55 % de l'Indice Brut de traitement 1015. Par délibération du 15 Avril 2014, le Conseil Municipal a fixé à 50.11 % le taux de l'indemnité du Maire.

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, dans le cas où le maire percevait une **indemnité à un taux inférieur au taux maximal avant le 31 décembre 2015**, deux hypothèses sont à envisager :

- **hypothèse 1 :** le maire souhaite conserver son indemnité à un taux inférieur. Dans ce cas, et en application de la loi précitée, **une délibération est nécessaire** pour acter la volonté du maire de déroger à la loi. Le tableau récapitulatif des indemnités versées devra être joint à cette nouvelle délibération.
- **hypothèse 2 :** le maire souhaite percevoir son indemnité au taux maximal conformément à la loi précitée. Dans ce cas, **une délibération est nécessaire** pour redéfinir les indemnités des autres élus municipaux dans le respect de l'enveloppe globale indemnitaire. Le tableau récapitulatif des indemnités versées devra être joint à cette nouvelle délibération.

M. le Maire fait savoir qu'il ne souhaite pas bénéficier de l'indemnité au taux maximal et demande au Conseil Municipal de délibérer dans ce sens. Par ailleurs, il propose la répartition suivante pour l'indemnité des différents adjoints dans le cadre d'une enveloppe constante.

Proposition de nouvelle grille d'indemnités à compter du 01 Avril 2016

Nom	Prénom	Fonction	% de l'indice brut	Indemnité de fonction	Majoration chef lieu de canton	Montant de la majoration chef lieu canton	Montant total indemnité mensuelle brut au 31/03/2016	Montant mensuel net en €
DAUVE	Yves	Maire	50.11	1904.91 €	15%	285.73 €	2 190.64 €	1 725.55 €
DAVID	Guy	Adjoint	23.53	894.48 €	15%	134.17 €	1 028.65 €	918.38 €
FOUCHARD	Delphine	Adjointe	20.498	779.22 €	15%	116.88 €	896.10 €	800.04 €
LEFEUVRE	Sylvain	Adjoint	14.702	558.89 €	15%	83.83 €	642.72 €	522.40 €
PROVOST	Françoise	Adjointe	20.498	779.22 €	15%	116.88 €	896.10 €	800.04 €
LERAT	Didier	Adjoint	20.498	779.22 €	15%	116.88 €	896.10 €	800.04 €
METLAINE	Aïcha	Adjointe	20.498	779.22 €	15%	116.88 €	896.10 €	800.04 €
HOLLIER LAROUSSE	Cédric	Adjoint	20.498	779.22 €	15%	116.88 €	896.10 €	800.04 €
GUERON	Lydie	Adjointe	20.498	779.22 €	15%	116.88 €	896.10 €	800.04 €
PAILLUSSON	Chantal	Conseillère déléguée	19.67	747.74 €	-	-	747.74 €	667.58 €
➤ TOTAL				8 781.34 €		1 205.01 €	9 986.35	8 634.15€

Mme Delphine GUERIN souhaite savoir ce qui a motivé cette nouvelle répartition des indemnités. Elle suggère de réinjecter cette part dans le budget communal.

M. Yves DAUVE répond que sa proposition a obtenu l'accord de l'ensemble du Bureau Municipal.

Mme Isabelle CALENDREAU demande si la partie correspondante à la baisse de l'indemnité de M. Sylvain Lefeuvre pourrait être redistribuée dans le budget plutôt que reversée aux adjoints.

M. Yves DAUVE indique que les indemnités des élus sont à enveloppe constante, seule la répartition à l'intérieur change.

Mme Marie-Noëlle PATERNOSTER précise qu'il ne s'agit pas d'un jugement de valeur sur le travail des adjoints.

M. Yves DAUVE ajoute que dans le cas précis il ne s'agit pas d'une baisse des indemnités mais d'une redistribution. Il serait possible aussi de baisser toutes les indemnités du Bureau Municipal.

M. Guy DAVID précise que la volonté du Bureau Municipal est de rester à enveloppe constante.

M. Denys BOQUIEN indique que c'est une simple question et non une polémique. On pensait que lorsqu'un élu abandonnait une partie de son indemnité, celle-ci pouvait être remise dans le pot commun.

M. Yves DAUVE répond que ce n'est pas un abandon, mais une nouvelle répartition à enveloppe constante.

M. Guy DAVID précise que ce qui impacte le budget général c'est l'enveloppe globale et pas la répartition individuelle.

Le Conseil Municipal, par 23 voix POUR, 2 voix CONTRE (Mme Delphine GUERIN et M. Denys BOQUIEN) et 4 ABSTENTIONS (Mme Marie-Noëlle PATERNOSTER, Mme Isabelle CALENDREAU, Mme Nathalie CASSARD et M. Bruno SARLET) :

- Conserve l'indemnité du Maire à un taux inférieur au taux plafond, soit 50.11 % de l'indice Brut de traitement 1015.
- Valide la nouvelle grille de répartition des indemnités des adjoints et conseiller délégué, applicable à compter du 01 Avril 2016 et déterminée sans augmentation de l'enveloppe globale fixée par délibération du 15 Avril 2014.

2. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (FSIPL) 1ERE ENVELOPPE :

2.1 SALLE DES LOISIRS

2.2 MOBILITES

L'article 159 de la loi de finances pour l'année 2016 a créé un Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL).

Les communes et intercommunalités sont éligibles à ce fonds qui se réparti en deux enveloppes.

Une première enveloppe (FSIPL 1 de 500 M€) destinée à l'ensemble des collectivités, et une seconde enveloppe (FSIPL 2) dédiée aux bourgs-centres. La commune de Nort-sur-Erdre est éligible à ces deux enveloppes.

Les investissements prioritaires pour obtenir ces subventions sont définis dans la circulaire du Premier Ministre du 15 janvier 2016.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter des subventions au titre de ces deux enveloppes pour les opérations ci-dessous.

2.1 Salle des Loisirs (FSIPL-1, priorité N°1)

Justificatif du projet et objectifs de l'opération :

La Salle des Loisirs est un équipement structurant de la vie nortaise du fait de sa situation en centre-ville. Cette salle accueille de nombreuses activités : élections, cérémonies, conférences, dons du sang, expositions, théâtre, spectacles, etc.

Datant des années 60, les espaces qu'elle propose ne sont plus adaptés aux besoins d'aujourd'hui, une partie des locaux connaîtra donc des évolutions pour satisfaire ces nouvelles utilités.

La Salle des Loisirs a fait l'objet d'un diagnostic accessibilité en 2013. La salle est constituée d'une fosse et d'une scène actuellement non accessibles aux personnes en fauteuil roulant. La salle n'offre pas non plus de sanitaires adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). L'objectif de cette opération est donc de rendre accessible cet équipement central.

Description du projet

Le projet consiste à mettre en conformité aux règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite l'ensemble de la Salle des Loisirs. Les travaux sont conformes au diagnostic et à l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) Patrimoine déposé par la Ville. Les travaux se dérouleront en deux phases.

La première portera à rendre accessible la salle en procédant au comblement de la fosse et à la mise en place d'un élévateur pour accéder à la scène. Les portes d'entrée seront remplacées et le bar sera aménagé selon la réglementation.

La deuxième phase portera sur un réaménagement de l'espace sanitaire existant, afin d'y créer un sanitaire accessible aux PMR notamment.

Coût des travaux :

Le coût des travaux est estimé à **180 696 € HT**.

Coût de l'opération (travaux + honoraires divers)

- Coût des travaux: 180 696 € HT
- Coût des honoraires :
 - o Mission de Maîtrise d'ouvrage (11%) : 19 877 € HT
 - o Mission contrôle technique : 5 421 €HT
 - o Mission SPS : 1 807 €HT

Coût total de l'opération : 207 800 € HT soit 249 360 € TTC

Plan de financement prévisionnel :

- **Subvention sollicitée dans le cadre de la DETR : 30 540€**
- **Subvention sollicitée au titre du FSIPL 1 : 125 300 €**
- **Reste à la charge de la commune = coût total de l'opération – subventions - FCTVA**
= 52 264 €, soit 21 % du montant global des dépenses.

Calendrier de l'opération :

- Phase 1 : 4^{ième} trimestre 2016 (92 236 € HT)
- Phase 2 : hiver 2017/2018 (115 565 € HT)

Le Conseil Municipal à l'unanimité:

- ✓ approuve l'opération pour un montant estimé à 207 800 € HT
- ✓ approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération
 - ✓ sollicite la subvention correspondante auprès du FSIPL1 (dossier présenté en priorité1), pour un montant de 125 300 €.

2.2 Mobilités (FSIPL-1, priorité N°2)

Après l'adoption de son plan de déplacements en 2010 et notamment l'élargissement de la zone 30 sur tout l'hypercentre, la Commune souhaite aujourd'hui bénéficier du fonds de soutien, afin d'accélérer la mise en œuvre de son schéma directeur des liaisons douces et desservir les quartiers et villages les plus importants (notamment le futur quartier du lycée qui doit être mis en service en 2020) ainsi que les sites touristiques majeurs (canal de Nantes à Brest, rigole alimentaire).

Les travaux consistent :

- création de liaisons mixtes piétons-cycles en site propre quand c'est possible, le long de routes départementales ou de voies communales sinon (busage des fossés),
- création d'une passerelle au niveau de la traversée d'un ruisseau afin d'assurer la continuité d'un cheminement doux.

- **Estimation des travaux** (échelonnés sur 4 exercices budgétaires entre juin 2016 et juillet 2019) : **501 635 € HT soit 601 962 € TTC**
- **Échéancier des travaux :**

Date prévisionnelle de début des travaux : juin 2016

Année 2016 : début de réalisation de la liaison douce Nord/Sud (route d'Issé)
Fin prévisionnelle des travaux : juillet 2017

Juin à octobre 2016 : réalisation des liaisons douces rue des Écoles/plan d'eau et continuité du cheminement Guénardière/quai Saint Georges

Juin 2017 - début 2018 : liaison douce route d'Héric

Juin 2018 à juillet 2019 : liaison douce vers le Plessis Pas Brunet
La mission de maîtrise d'œuvre s'étalera sur les 4 exercices.

- Plan de financement des travaux :

Subvention sollicitée au titre du FSIPL 1 (50 % du montant HT des travaux): 250 817,50 €

Subvention déjà obtenue dans le cadre du FNADT pour la liaison douce route d'Héric : 30 000 €

Reste à la charge de la commune = coût total de l'opération – subventions - FCTVA = 221 549,89 €, soit 36,8 % du montant des dépenses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ approuve l'opération pour un montant estimé à **501 635 € HT**
- ✓ approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération
- ✓ sollicite la subvention correspondante auprès du FSIPL 1 (dossier présenté en priorité 2) pour un montant de **250 817,50 € (soit 50 % du montant HT des travaux)**.

3. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (FSIPL) ENVELOPPE BOURGS CENTRE :

3.1 MOBILITES

3.2 SALLE DES LOISIRS

3.1 Mobilités (FSIPL-2 bourgs-centres, priorité N°1)

La deuxième enveloppe du Fonds de soutien à l'investissement Local (FSIPL 2) est réservée aux bourgs –centre et les critères d'éligibilité des demandes sont différents de ceux du FSIPL 1.

Les projets soumis doivent s'inscrire dans un projet global de développement du territoire concerné. Ainsi, les projets en lien avec la mobilité au quotidien (pistes et chemins cyclables, liaisons douces...) sont éligibles.

Pour cette deuxième enveloppe, le programme mobilités qui s'inscrit dans la continuité du plan d'actions du plan de déplacements communal réalisé en 2010 a été positionné en priorité 1.

Les travaux consistent :

- création de liaisons mixtes piétons-cycles en site propre quand c'est possible, le long de routes départementales ou de voies communales sinon (busage des fossés),
- création d'une passerelle au niveau de la traversée d'un ruisseau afin d'assurer la continuité d'un cheminement doux.

- Estimation des travaux (échelonnés sur 4 exercices budgétaires entre juin 2016 et juillet 2019) : **501 635 € HT soit 601 962 € TTC**
- Échéancier des travaux :

Date prévisionnelle de début des travaux : juin 2016
Année 2016 : début de réalisation de la liaison douce Nord/Sud (route d'Issé)
Fin prévisionnelle des travaux : juillet 2017

Juin à octobre 2016 : réalisation des liaisons douces rue des Écoles/plan d'eau et continuité du cheminement Guénardière/quai Saint Georges

Juin 2017 - début 2018 : liaison douce route d'Héric
Juin 2018 à juillet 2019 : liaison douce vers le Plessis Pas Brunet
La mission de maîtrise d'œuvre s'étalera sur les 4 exercices.

- **Plan de financement des travaux :**

Subvention sollicitée au titre du FSIPL 2 (50 % du montant HT des travaux): 250 817,50 €

Subvention déjà obtenue dans le cadre du FNADT pour la liaison douce route d'Héric : 30 000 €

Reste à la charge de la commune = coût total de l'opération – subventions - FCTVA = 221 549,89 €, soit 36,8 % du montant des dépenses.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ approuve l'opération pour un montant estimé à **501 635 € HT**
- ✓ approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération
- ✓ sollicite la subvention correspondante auprès du FSIPL 2 (dossier présenté en priorité 1) pour un montant de **250 817,50 € (soit 50 % du montant HT des travaux)**.

3 2 Salle des loisirs (FSIPL-2 bourgs-centres, priorité N°2)

Justificatif du projet et objectifs de l'opération :

La Salle des Loisirs est un équipement structurant de la vie nortaise du fait de sa situation en centre-ville. Cette salle accueille de nombreuses activités : cérémonies, conférences, dons du sang, exposition, théâtre, spectacles etc.

Datant des années 60, cette salle nécessite une rénovation et une adaptation de certains espaces qu'elle propose afin de correspondre aux besoins d'aujourd'hui.

L'objectif de cette opération est donc de rénover cet équipement central afin de redynamiser les activités et l'animation du centre-ville en offrant une salle rafraîchie et adaptée aux besoins actuels.

Description du projet

Le projet consiste en la rénovation de la Salle des Loisirs. Cette salle, des années 60, accueille de nombreuses activités : élections, cérémonies, théâtre, spectacles, répétitions, conférences, expositions, réunions publiques, etc. Sa situation en centre-ville en fait un équipement structurant de la vie nortaise. Le bâtiment est vieillissant et l'équipement demande à être rajeuni et adapté aux besoins actuels. La mise en accessibilité PMR de cet équipement est prévue en parallèle.

Les travaux de rénovation porteront en particulier sur la couverture, les menuiseries extérieures, l'installation électrique, le plancher de la scène, le remplacement du faux plafond acoustique de la salle incluant une isolation thermique.

Coût des travaux

Le coût des travaux est estimé à **264 017 € HT**.

Coût de l'opération (travaux + honoraires divers)

- Coût des travaux: 264 017 € HT
- Coût des honoraires :
 - o Mission de Maîtrise d'ouvrage (11%) : 26 410 € HT
 - o Mission contrôle technique : 7 920 €HT
 - o Mission SPS : 2 640 €HT

Coût total de l'opération : 300 987 € HT soit 361 175 € TTC

Plan de financement prévisionnel :

- **Subvention sollicitée au titre du FSIPL 2 : 150 493 €**
- **Reste à la charge de la commune = coût total de l'opération – subventions - FCTVA**
= 150 926 €, soit 41.8 % du montant global des dépenses.

Calendrier de l'opération :

- 4^{ième} trimestre 2016 : couverture bac acier, menuiseries extérieures
- 2017 : faux-plafond, isolation thermique
- 2018 : électricité, et fin des menuiseries extérieures, menuiserie intérieure

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve l'opération pour un montant estimé à 300 979 € HT
- approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération
- sollicite la subvention correspondante auprès du FSIPL 2 (dossier présenté en priorité 2) pour un montant de 150 493 €.

4. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE : AMENAGEMENTS DE SECURITE RUE SAINT GEORGES

Vu le décret n° 2009-115 du 30 janvier 2009 précisant que les amendes de police doivent concourir à l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de circulation et de la sécurité routière.

Suite à la pétition déposée en mairie concernant la sécurité de la rue St Georges et au travail de la Commission Mobilités réunie en date du 25 janvier et du 29 février 2016, des aménagements sont proposés en 2016 dans la rue, à savoir :

Afin d'améliorer la visibilité des traversées piétonnes :

- Mise en place de panneaux dynamiques « leds » signalant les traversées piétonnes de chaque côté des 2 passages piétons les plus dangereux ;
- mise en place de dispositifs physiques (râteliers vélos et potelets) pour empêcher le stationnement gênant à proximité des passages piétons et réalisation d'un marquage au sol pour mieux identifier les stationnements délimités sur trottoirs ;
- Renforcement de la signalétique des 10 passages-piétons de la rue (création notamment de refuges centraux en résine légèrement bombés).

Mme Isabelle CALENDREAU souhaite connaître les passages piétons identifiés pour être aménagés par une signalisation lumineuse avec leds.

M. Cédric HOLLIER LAROUSSE répond que seront concernés celui situé à hauteur de la boulangerie ainsi que les deux passages les plus dangereux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve l'engagement de ces travaux pour un montant estimé à 11 920 € HT
- sollicite la subvention correspondante au titre de la répartition du produit des amendes de police 2015.

5. DEMANDE DE SUBVENTION A L'ADEME POUR LA REALISATION D'UN AUDIT ENERGETIQUE SUR LA SALLE DES ORIONNAIS

M. Sylvain LEFEUVRE présente le dossier.

Justificatif du projet et objectifs de l'opération

Rappel du contexte :

La salle des Orionnais a été construite en 1991. C'est l'unique salle omnisports homologuée pour les compétitions sportives départementales de Nort-sur-Erdre, pour les disciplines suivantes : handball, basket, volley et badminton.

L'éclairage y est très énergivore et représente la principale consommation énergétique, et donc de dépense, de la salle. Par ailleurs, l'installation d'éclairage de l'aire sportive vieillissante est régulièrement sujette à des pannes.

Dans le cadre de la rénovation de la salle des Orionnais présentée en Conseil Municipal du 26 mai 2015, et ayant fait l'objet de l'attribution d'une subvention au titre du FDSC, il est proposé de procéder à la réalisation d'un audit thermique et énergétique de ce bâtiment afin d'accompagner la ville dans cette opération.

Par ailleurs, cet audit permettra de solliciter un soutien financier de la part de la région.

Coût de l'audit thermique et énergétique

Le coût de l'audit thermique et énergétique est estimé à **2 100.00 € HT, soit 2 520.00 € TTC**

Plan de financement prévisionnel :

- **Subvention sollicitée auprès de l'ADEME** : 50% du montant de l'audit, soit **1 050.00 €**
- **Reste à la charge de la commune** = coût total de l'audit – financement ADEME - FCTVA
= 1 056.62 €, soit 42 % du montant global des dépenses.

Calendrier de l'opération :

- Réalisation de l'audit thermique et énergétique : 2^{ème} trimestre 2016
- Travaux de rénovation et d'optimisation de l'éclairage : juillet 2016.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve la réalisation d'un audit thermique et énergétique pour un montant estimé à 2 100.00 € HT/ 2 520.00 € TTC,
- approuve le plan de financement prévisionnel de l'audit,
- sollicite la subvention correspondante auprès de l'ADEME : subvention de 50% du montant de l'audit, soit 1 050.00 €.

6. AVENANT AU CONTRAT DSP CAMPING DU PORT MULON

M. Didier LERAT rappelle que par convention de délégation de service public [DSP] en date du 16 octobre 2012, la société SARL « Camping du Port Mulon » s'est vu confier la gestion et l'exploitation du Camping « Le Port Mulon » à Nort-sur-Erdre.

La SARL « Camping du Port Mulon » est une société dédiée à la gestion du camping. Cette société est détenue à 95 % par la SARL « Groupe Seasonova » et à 5 % par Monsieur Guillaume LE MARCHAND par ailleurs gérant et unique associé de la SARL GROUPE SEASONOVA.

Conformément aux stipulations de l'article 42 de la convention de DSP, le délégataire a indiqué à la Ville qu'était envisagée une cession de parts de la SARL « Camping du Port Mulon » impliquant une modification du contrôle de ladite société.

Ainsi, la totalité des parts de la SARL « Camping du Port Mulon » serait cédée à la SARL MINAPILI créé par Mme Nathalie MATOSO-MAILLARD et Monsieur Philippe BUCQUET, assurant actuellement la gestion du camping.

Un projet d'avenant au contrat de DSP incluant cette modification est proposé au Conseil Municipal.

Il est prévu un recul stratégique du GROUPE SEASONOVA au bénéfice des gérants du camping, actionnaires uniques de la SARL MINAPILI.

Les garanties techniques et financières de la SARL « Camping du Port Mulon » ne devraient pas être amoindries du fait de cette cession.

En effet, la SARL « Groupe Seasonova » s'engage à poursuivre l'exécution et les droits et obligations du contrat de délégation en lieu et place du Cessionnaire en cas de défaillance de ce dernier et ce jusqu'au terme de la délégation de service public.

La Commission de Délégation de Service Public qui s'est réunie le 21 mars a émis un avis favorable à la signature de cet avenant.

M. Yves DAUVE ajoute que Seasonova continuera d'assurer la communication et la commercialisation du camping via son réseau.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve le contenu de l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public du camping du Port Mulon, annexé à la présente
- autorise M. le Maire à signer ledit avenant.

7. DELIMITATION D'UN PERIMETRE D'INJONCTION TERMITES

Mme Françoise PROVOST informe que les insectes xylophages et les termites en particulier peuvent occasionner des dégâts importants dans les constructions. Face à ces nuisances, les pouvoirs publics ont adopté un dispositif législatif et réglementaire destiné à protéger les acquéreurs et les propriétaires d'immeubles (loi 99-471 du 8 juin 1999 et décret n° 2000-613 du 3 juillet 2000).

Un foyer infesté vient d'être déclaré à la Tomblehoux sur la Commune de Nort-sur-Erdre. Il s'avère nécessaire de délimiter un périmètre d'infestation autour de ce foyer déclaré et à l'intérieur duquel tout propriétaire d'immeuble bâti ou non bâti devra, dans les six mois, procéder à un diagnostic ainsi qu'aux travaux préventifs ou curatifs d'éradication. Ce périmètre est précisé sur le plan joint en annexe. Il concerne dans un premier temps tous les terrains contigus au foyer déclaré et pourra ensuite être élargi si nécessaire.

Tous les propriétaires de ce périmètre ont été informés de la procédure de lutte à mettre en place lors d'une rencontre sur site vendredi 18 mars dernier. Suite à l'inscription de la commune de Nort-sur-Erdre dans l'arrêté préfectoral, un diagnostic devra être réalisé à l'occasion de chaque vente ou mise en location d'immeuble sur la commune.

Mme Françoise PROVOST précise que si la contamination s'avère plus importante, il faudra élargir le périmètre.

M. Michel BROCHU remarque que pour une construction neuve, le surcoût lié au traitement n'est pas négligeable.

M. Emilien VARENNE ajoute que choisir un diagnostiqueur commun entre plusieurs propriétaires permet de faire des économies.

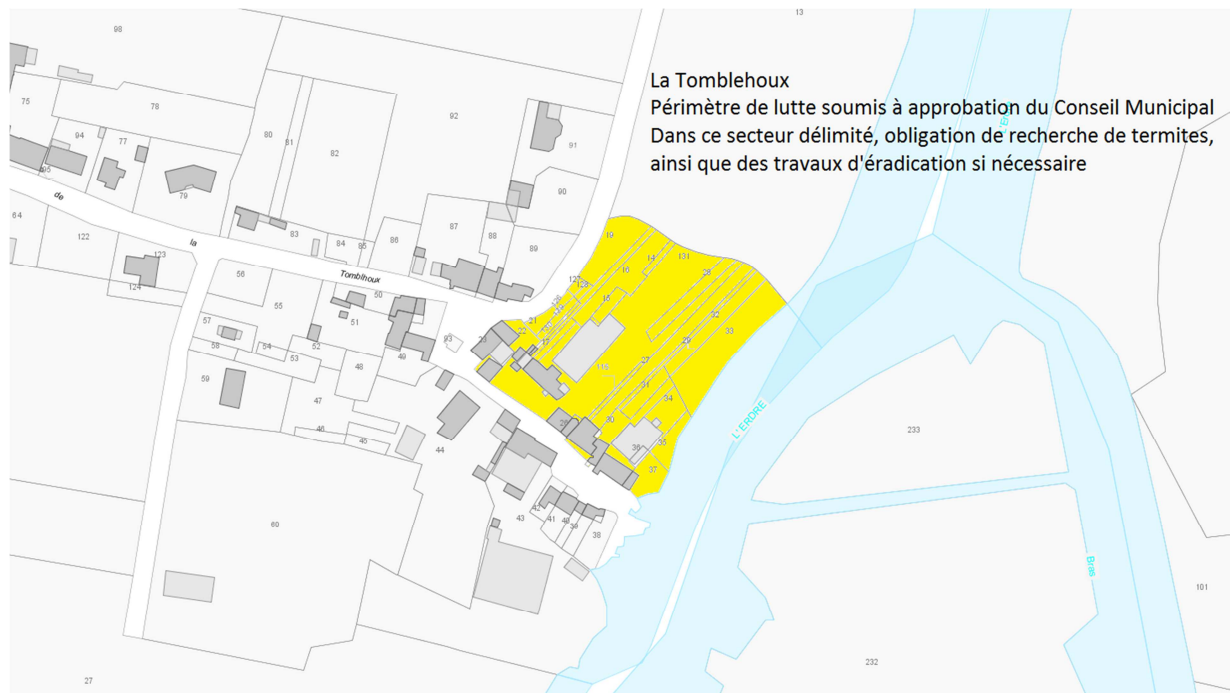
Mme Françoise PROVOST indique que chaque année 4 à 5 communes nouvelles sont déclarées infectées par les termites.

Mme Delphine FOUCHARD alerte sur les entreprises qui démarchent les particuliers et précise que la Commune n'a mandaté aucune entreprise. Un communiqué de presse paraîtra prochainement à ce sujet.

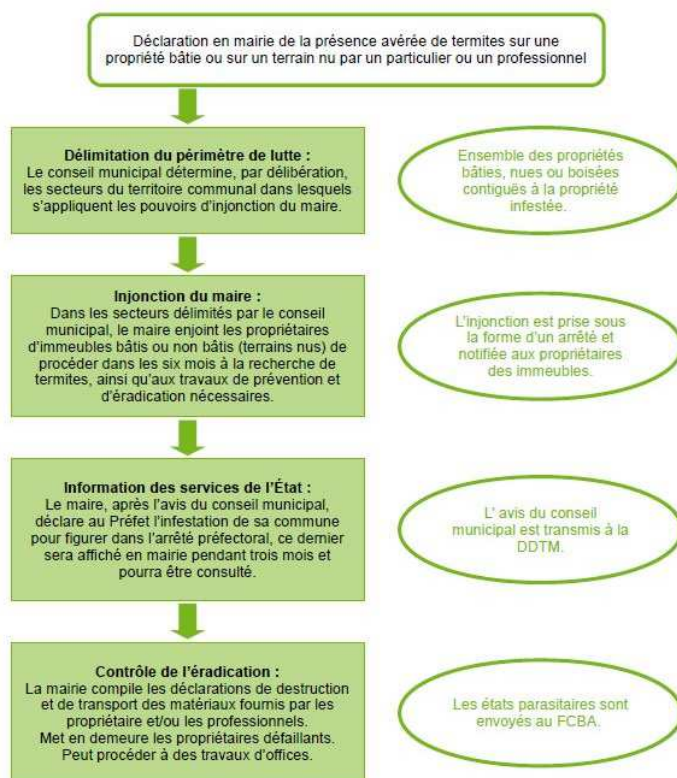
M. Guy DAVID ajoute que les entreprises qui peuvent intervenir doivent être agréées.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ Approuve le périmètre d'infestation par les termites tel que ci-dessous, à l'intérieur duquel tout propriétaire d'immeuble bâti ou non bâti devra, dans les 6 mois, procéder à un diagnostic ainsi qu'aux travaux préventifs ou curatifs d'éradication (injonction établie par arrêté du maire et notifiée à chaque propriétaire) ;
- ✓ Approuve la déclaration auprès de M le Préfet de l'infestation de la commune de Nort-sur-Erdre, pour figurer dans l'arrêté préfectoral
- ✓ Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération



Lutte contre les Termites Rôle des collectivités territoriales



8. PROCEDURE DE DEFRICHAGE POUR EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION

Mme Françoise PROVOST informe que dans le cadre des travaux d'extension de la Station d'Épuration des Mares Noires à Nort-sur-Erdre, et suite au décret n° 2015-656 du 10 juin 2015 modifiant certaines dispositions du Code forestier (articles R341-1 et suivants), il s'avère nécessaire d'obtenir au préalable une autorisation de défrichement.

En effet, pour l'extension de la station, quelques arbres gênants vont devoir être abattus en entrée du site (chênes, robinier faux acacias) sur une emprise d'environ 2 000 m² :

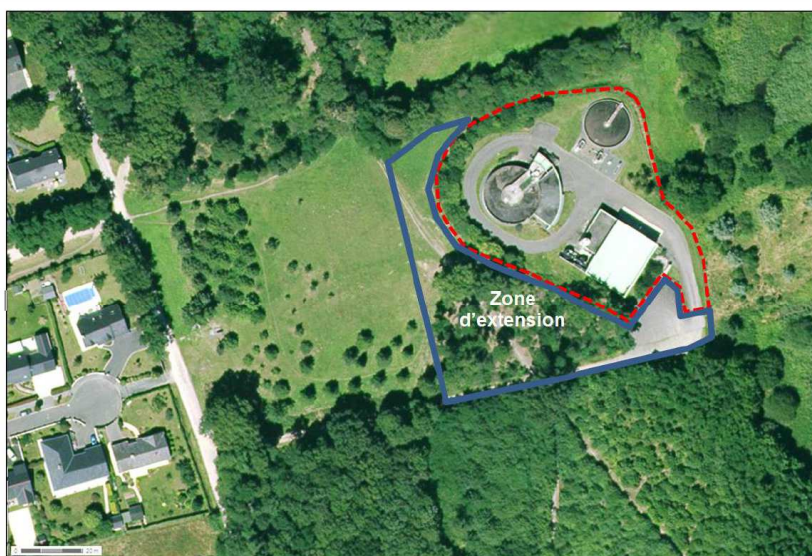


Fig. 54. Périmètre d'extension de la station d'épuration de NORT SUR ERDRE

M. Laurent ODIN demande si une replantation peut être envisagée.

Mme Françoise PROVOST répond qu'un merlon va être replanté pour faire une zone tampon avec les zones d'habitation.

Le Conseil Municipal à l'unanimité:

- autorise M. Le Maire à déposer la demande de défrichement pour cette opération au titre des articles R 341-1 et suivants du Code Forestier.

9. CONSEIL INTERGENERATIONNEL : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Yves DAUVE rappelle que dans sa séance du 30 juin 2015, le conseil municipal a approuvé la création du Conseil Intergénérationnel, instance consultative chargée d'alimenter la réflexion des élus dans l'élaboration des projets de la commune.

Lors de cette même séance, le Conseil Municipal a également désigné les membres de la commission citoyenneté chargée d'accompagner la mise en place de ce Conseil Intergénérationnel.

Dans sa séance du 02 février 2016, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le principe de la charte du Conseil Intergénérationnel. Il a été décidé que le choix de l'animateur et des représentants du Comité d'Ethique se ferait lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal.

Considérant, que Le Conseil Intergénérationnel sera animé par un conseiller municipal ou son suppléant, qui ne peuvent être ni le maire ni un adjoint, et assisté par un agent administratif de la commune ;

Considérant, qu'un Comité d'éthique doit également être mis en place pour garantir l'indépendance de cette instance expérimentale.

Ce comité d'éthique sera composé :

- du Maire ou de son représentant,
- d'un Conseiller Municipal désigné par le Conseil Municipal,
- de l'animateur du Conseil Intergénérationnel ou de son suppléant
- et de 2 membres du Conseil Intergénérationnel qui seront désignés lorsque celui-ci sera effectif ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- désigne M. Bertrand Hibert, conseiller municipal chargé de l'animation du Conseil Intergénérationnel et Mme Nathalie Rousseau comme suppléant,

- désigne Mme Marie-Noëlle Paternoster, conseillère municipale comme membre du comité d'éthique.

10. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

10.1 MARCHÉ A BONS DE COMMANDE EIFFAGE TP /N°2/ANNEE 4 – PROTECTION DES STATIONNEMENTS ROUTE DE NOZAY

10.2 MARCHÉ A BONS DE COMMANDE EIFFAGE TP - N°3/ANNEE 4 – CREATION DE DEUX PLATEAUX RALENTISSEURS A LA SOLITUDE ET RUE DES FRENES

10.3 MEDIATHEQUE : MISSION DE COORDINATION SPS

10.4 STATION D'ÉPURATION : DOSSIER DE DEMANDE DE DEROGATION DES ESPECES PROTEGEES
10.5 CONSULTATION - SIGNALISATION VERTICALE

10.1 Marché à bons de commande Eiffage TP /n°2/Année 4 – protection des stationnements route de Nozay

Afin de protéger les véhicules stationnés à cheval sur les trottoirs côté ouest de la route de Nozay, il est apparu nécessaire d'implanter des dispositifs physiques (plots rétro réfléchissants et bordures résine collées) tout le long de l'aménagement.

Coût : 9 378,00 € HT soit 11 253,60 € TTC.

10.2 Marché à bons de commande Eiffage TP - n°3/Année 4 – création de deux plateaux ralentisseurs à la Solitude et rue des Frênes

Suite à des courriers-pétitions et au constat d'une vitesse anormalement élevée dans le village de la Solitude, et dans la rue des Frênes, en entrée d'agglomération, il a été décidé la réalisation de 2 plateaux-ralentisseurs dans le cadre du marché à bons de commande avec la société Eiffage TP.

Coût : 17 360,40 € HT soit 20 832,48 € TTC.

10.3 Médiathèque : Mission de coordination SPS

Dans le cadre des travaux prévus de mise à niveau et/ou extension de la Bibliothèque municipale, et mise en accessibilité, une mission de coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé) a été attribuée à la société Apave Nord Ouest pour un montant de 5 205,00 € HT soit 6 246 € TTC.

10.4 Station d'épuration : Dossier de demande de dérogation des espèces protégées

Dans le cadre des travaux d'extension de la Station d'Épuration des Mares Noires, le maître d'œuvre « Artelia » a identifié la présence de grands capricornes (espèce protégée) sur un chêne du site. Aussi, un dossier de demande de dérogation relatif aux interdictions de déplacement et/ou de destruction d'espèces ou d'habitats d'espèces protégées est nécessaire.

La mission a été confiée à ARTELIA pour un montant de : 5 400,00 € HT soit 6 480,00 € TTC.

M. Denys BOQUIEN trouve cette étude très chère. Juridiquement, il conçoit l'obligation. Il précise que sur certains territoires, il n'est pas considéré comme un nuisible.

M. Yves DAUVE répond qu'il n'est pas possible de prendre de risque sur ce dossier.

10.5 Consultation - signalisation verticale

Une consultation annuelle a été lancée début 2016 pour l'acquisition de panneaux de signalisation verticale. L'entreprise « Lacroix » de Saint-Herblain a été retenue pour un montant de 11 087,68 € HT soit 13 305,22 € TTC.

11. COMPTES RENDUS DE COMMISSIONS :

11.1 COMMISSION PETITE ENFANCE DU 21 MARS 2016

11.2 COMMISSION AJICO DU 23 MARS 2016

11.3 COMMISSION FINANCES DU 21 MARS 2016

11.1 COMMISSION PETITE ENFANCE DU 21 MARS 2016

Mme Delphine FOUCHARD reprend les différents points :

Pour répondre au plus juste aux besoins des familles, la commission a proposé d'augmenter le nombre de places pour les accueils réguliers, soit 20 places pour les réguliers et 10 pour les occasionnels.

Il y a des difficultés pour attribuer 20 places en accueil régulier, car les demandes concernent essentiellement des bébés. Pour le bon fonctionnement et la qualité de l'accueil, il faudrait tendre vers un équilibre des tranches d'âge (1/3 de bébés, 1/3 de moyens et 1/3 de grands).

Le multi accueil reçoit de plus en plus d'enfants difficiles (troubles du comportement, situation familiale instable, rythmes surchargés, longues journées en collectivité...).

Des temps de réflexion/formation seront mis en place, exclusivement réservés aux professionnels Petite Enfance de la commune.

11.2 COMMISSION AJICO DU 23 MARS 2016

Mme Lydie GUERON reprend les différents points.

Le calendrier 2016 intègre une ouverture tous les jours des vacances scolaires sauf le 15 juillet et la semaine entre Noël et le jour de l'an (26 au 30 décembre).

Pendant la période scolaire le service fonctionne selon le programme d'animation, il sera fermé la première quinzaine de septembre ainsi que le 6 et 7 mai (pont de l'ascension).

Révision de la convention AJICO

La commune de Casson souhaite que toutes les dépenses soient harmonisées selon la même clef de répartition (personnel compris). Toutes les dépenses et recettes de l'AJICO seront désormais ventilées ainsi : 64% pour Nort, 21% Pour Casson, 15% pour les Touches. Les effectifs de jeunes seront actualisés tous les 3 ans.

Le collège Paul Doumer sollicite la participation de l'AJICO à des ateliers à destination des élèves pendant le temps libéré du fait de la réforme du collège à partir de septembre 2016.

11.3 COMMISSION FINANCES DU 21 MARS 2016

Le compte-rendu de la commission Finances reprend les différents éléments évoqués en point 1.

12. QUESTIONS DIVERSES

12.1 Repas du CCAS

La journée des Aînés aura lieu le 18 mai. Ceux qui peuvent aider à la mise en place dès 8h30 sont les bienvenus.

12.2 Coût du Nort Info

M. Yves DAUVE informe sur le coût mensuel d'un bulletin « Nort Infos » :

- Conception, impression : 2470 € HT - 2717 € TTC
Prestataire d'exécution : Enola Bis (Orvault)
Imprimerie : Goubault Imprimeur (La Chapelle-sur-Erdre)
- Distribution : 744,41 € HT - 893,29 € TTC
Prestataire : Médiapost = filiale de La Poste (Carquefou)

Ce chiffrage n'inclut pas la rédaction effectuée en interne par le service communication en collaboration avec les services et les élus référents. 10 numéros sont publiés par an. Il n'y a pas de publication au mois de janvier, ni au mois d'août.

12.3 Epidémie de gastro-entérite

Mme Lydie GUERON informe que le prestataire a été mis hors de cause. Le problème pourrait venir d'un fournisseur de matière première.

Mme Isabelle CALENDREAU demande si des hospitalisations ont eu lieu.

Mme Lydie GUERON répond qu'il s'agissait d'un simple virus de gastro-entérite sans hospitalisation.

12.4 Fermeture de classe

M. Yves DAUVE informe de la fermeture d'une classe à l'école des Marais, passant de 9 à 8 classes.

12.5 Référendum aéroport

M. Yves DAUVE indique que le référendum sur l'aéroport de Notre Dame des Landes pourrait être organisé le 19 ou le 26 juin.




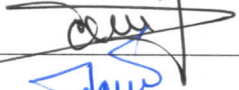



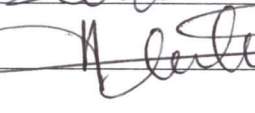
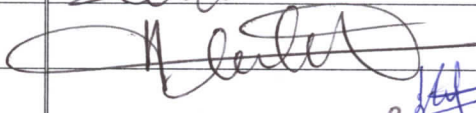

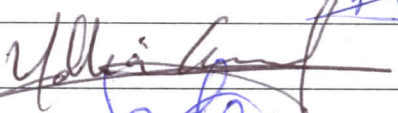




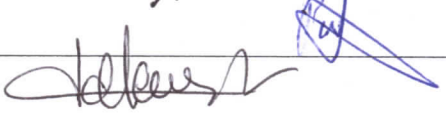
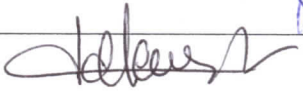
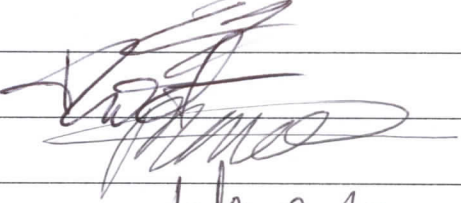
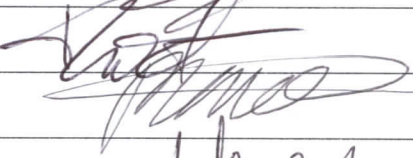
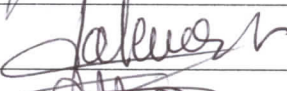



12.6 Dates de Conseil Municipal

Les prochains Conseils auront lieu les 3 mai, 7 juin et 5 juillet.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été abordées, M. Yves DAUVE clôt la séance.

La séance est levée à 22h45

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2016

<u>NOMS</u>	<u>SIGNATURES</u>
BOQUIEN Denys	
BROCHU Michel	
CALENDREAU Isabelle	
CASSARD Nathalie	
COURTOIS Charlotte	
DAUVE Yves	
DAVID Guy	
FOUCHARD Delphine	
GUEGAN Pierrick	
GUERIN Delphine	
GUERON Lydie	
HERBRETEAU Nathalie	
HIBERT Bertrand	
HOLLIER-LAROUSSE Cédric	
LEFEUVRE Sylvain	
LERAT Didier	
MC ERLAIN Carlos	
METLAINE Aïcha	
ODIN Laurent	
PAILLUSSON Chantal	
PATERNOSTER Marie-Noëlle	
PEPIN Thierry	
PROVOST Françoise	
ROUSSEAU Nathalie	
SARLET Bruno	
SAVARY Anne	
TRELOHAN Stéphanie	
VARENNE Emilien	
YESSO EBEMBE Reine	